

Mycotoxicologie : des intoxiqués meurent encore sans avoir été soignés à temps...

par Guy FOURRÉ (1)

Résumé : Deux personnes sont mortes dans le Loiret en septembre 1981, après avoir consommé des champignons. Comme à Cholet en 1980, les services spécialisés n'avaient été alertés que deux jours après le déclenchement des troubles, et il était alors trop tard.

Le problème n'est pas celui d'une polémique à propos de tel ou tel traitement, mais celui du diagnostic. Dans la plupart des cas mortels de ces dernières années, les malades ont d'abord été soignés pendant plusieurs jours comme pour une banale intoxication alimentaire, à domicile ou dans des services hospitaliers non spécialisés, parce que les premiers médecins appelés avaient méconnu les symptômes et les risques de l'intoxication phalloïdienne.

Quant au traitement proposé par le Dr BASTIEN, il a encore permis de sauver des intoxiqués en 1981, et quatre médecins spécialisés du C.H.U. d'Angers ont publié un article en faveur de ce protocole dans une revue médicale internationale, « The Lancet ».

Certains spécialistes français persistent cependant à ignorer le protocole BASTIEN ou à lui dénier toute valeur. C'est ce qui a amené le Dr BASTIEN à s'intoxiquer volontairement, pour la 3^e fois, en septembre 1981, et il s'est une fois de plus tiré d'affaire en utilisant son seul traitement.

En octobre 1980, un retraité de 61 ans décédait à l'hôpital de Cholet, 5 jours après avoir consommé des champignons : nous avons publié dans le Tome 11 de ce même bulletin les résultats de notre enquête, montrant que le Centre anti-poisons n'avait été alerté que deux jours après le déclenchement de l'intoxication.

Or, les services spécialisés que sont les centres anti-poisons obtiennent la guérison de 90 % des intoxiqués, soit par les méthodes modernes de réanimation, soit par le protocole Bastien, **à condition que ces traitements spécifiques, quels qu'ils soient, soient mis en oeuvre dans les 24 heures qui suivent l'apparition des troubles.**

Mais le mercredi 23 septembre 1981, deux personnes (un jeune couple) décédaient à quelques heures d'intervalle à l'hôpital Beaujon à Paris, **où ils étaient arrivés le jour même, alors que l'intoxication s'était déclarée trois jours avant, le dimanche matin !**

Nous sommes en possession du témoignage écrit par la mère de l'une des victimes. Voici les précisions qu'elle donne sur la façon dont l'intoxication a été traitée :

Dominique G., 27 ans, et Madeleine, 21 ans, avaient mangé des champignons le samedi soir 19 septembre 1981, en compagnie d'un ami M. Jean-Claude M... Les deux enfants du couple n'avaient pas participé à ce repas.

Au matin du dimanche 20, les trois convives étaient en proie à une forte diarrhée accompagnée de vomissements. Le chien, qui avait bu le jus de la cuisson, était malade également. (Il devait mourir le soir même !). Les deux enfants, qui n'avaient pas mangé de champignons, étaient en pleine forme. L'intoxication fongique ne faisait donc aucun doute et elle s'était déclarée une dizaine d'heures après le repas.

Le Dr M... visita les trois malades le dimanche matin et prescrivit un traitement (vogalène, diarsed, abiocine). Mais Dominique et Madeleine étant trop malades pour pouvoir s'occuper de leurs enfants en bas âge, toute la famille fut emmenée chez les parents de la jeune femme, dans une localité du département voisin. C'est là qu'un second médecin, le Dr L., fut appelé le lundi matin. Il fit hospitaliser la jeune femme dans la petite ville la plus proche, parce que sa tension artérielle était descendue à 8. Et il conseilla à son mari de « continuer les cachets,

(1) G.F., 152, rue J. Jaurès, 79000 NIORT.

boire beaucoup d'eau gazeuse, et le soir de manger des cerises dénoyautées s'il avait faim... ».

Le mardi après-midi, l'hôpital local affirmait à la mère de Madeleine qu'elle pourrait rentrer chez elle « dans 3 jours ». Des recherches avaient été effectuées au domicile du jeune couple le lundi pour retrouver des restes des champignons ingérés. Ces restes avaient été confiés à une pharmacie pour analyse, mais le résultat ne fut connu que le mardi (48 h après le déclenchement de l'intoxication).

Quelques heures après la déclaration optimiste de l'hôpital local sur l'état de santé de Madeleine G., la décision était prise de la faire transporter à l'hôpital Beaujon à Paris. Nous ignorons si cette décision des médecins locaux était motivée par une brusque aggravation de l'état de la malade ou par le résultat de l'analyse des restes des champignons.

Il était de toute façon trop tard. La jeune femme arriva le mercredi à 0 h 30, à Beaujon, **près de trois jours** après le début des troubles. Elle mourut le même jour à 6 h.

Entre temps, l'hôpital Beaujon avait réclamé le mari, qui arriva à Paris à l'heure où sa femme rendait le dernier soupir. Il décéda à son tour le même jour à 19 h. Ce jeune couple laissait deux orphelins de 4 ans et 2 ans.

Le troisième intoxiqué, M. Jean-Claude M., moins gravement atteint, eut la chance de s'en tirer après quelques jours d'hospitalisation.

Ainsi, malgré l'apparition de fortes diarrhées et de vomissements une dizaine d'heures après un repas de champignons, deux médecins généralistes, plus ceux de l'hôpital local, ne semblent pas avoir pensé aux risques d'intoxication phalloïdienne, ni à demander l'aide du centre anti-poisons le plus proche dès le début des troubles.

De même à Bonneville (Haute-Savoie), en 1979, deux enfants étaient morts pour avoir été soignés sur place pendant plusieurs jours avant d'être transportés dans un service spécialisé. Des faits analogues se sont produits il y a quelques années dans le Sud-Ouest.

Combien de morts faudra-t-il encore pour que l'on se décide à **informer tous les médecins** de France (les généralistes et leurs confrères des hôpitaux dépourvus de service spécialisé) d'un principe pourtant bien simple : à savoir que **toute gastro-entérite survenant plus de 6 heures après un repas de champignons signifie danger de mort et nécessite la mise en oeuvre d'un traitement spécifique dans les 24 heures**, sous le contrôle d'un service spécialisé.

Mais ce problème ne semble pas préoccuper les responsables de l'enseignement de la médecine : un de nos amis médecins nous a indiqué que les intoxications phalloïdiennes, qui figuraient au programme de l'externat des hôpitaux, en ont été retirées.

Traitement Bastien : 30 guérisons à Angers

En Mars 1981, la revue médicale internationale « The Lancet » (l'une des plus lues dans le monde entier), publiait une lettre signée de 4 médecins du service de réanimation et du centre anti-poisons du Centre Hospitalier et Universitaire d'Angers, les D^r Anne-Marie DUMONT, Jean-Marie CHENNERAULT, Philippe ALQUIER et Henry JARDEL. Ces quatre spécialistes signalaient qu'au cours des cinq années passées, 30 personnes présentant les symptômes d'une intoxication phalloïdienne ont été soignées avec succès, dans leur service, par le traitement du D^r BASTIEN. Et ils citaient comme particulièrement révélateur le cas des trois Deux-Séviennes envoyées par l'hôpital de Thouars et guéries en 4 jours par le seul protocole BASTIEN (Nous avons évoqué ce cas dans notre article du bulletin de 1980).

Pourtant, six mois plus tard, dans « Le Monde médical », un article de près d'une page sur les intoxications phalloïdiennes passait sous silence ces 30 cas positifs, alors que l'auteur de l'article, un médecin, possédait la copie de l'information publiée par « The Lancet »...

De même, en juin 1981, une revue médicale nationale consacrait plusieurs pages à une étude sur les intoxications par les champignons, sous la signature d'un médecin spécialisé : il ne faisait allusion au traitement du D^r Bastien - sans le nommer - que pour lui dénier toute valeur.

En janvier 1982, un professeur agrégé de réanimation parlait « d'un traitement discutable parce que mal évalué et présenté de manière polémique », reprochant notamment au proto-

cole BASTIEN « de ne pas être étayé par une étude en double aveugle ». En l'occurrence, cela consisterait sans doute à laisser mourir des intoxiqués pour voir si ceux qui recevraient le traitement guériraient et seulement eux ?

Bien sûr, et heureusement, ce n'est pas envisageable. Pourtant, cela s'est presque fait, mais de manière involontaire : 9 personnes d'une même famille ayant été intoxiquées à Forbach, six d'entre elles reçurent - entre autres - le traitement Bastien et guérirent ; les trois autres, envoyées dans un autre service hospitalier, ne bénéficièrent que d'une partie du protocole (l'un des éléments avait été oublié) et deux d'entre elles moururent.

Une troisième auto-intoxication

Devant la persistance de ces réticences des milieux médicaux, le Dr Bastien décidait en septembre 1981 de s'intoxiquer pour la 3^e fois, en se rendant à Genève, au siège de l'organisation Mondiale de la Santé.

Le 15 Septembre 1981, après avoir été refoulé au siège de l'O.M.S., il s'attablait dans un restaurant devant un plat de 70 grammes d'Amanites phalloïdes : une dose largement suffisante pour entraîner la mort...

Dans une chambre d'hôtel, assisté du Dr DUMONT, médecin-chef du centre anti-poisons d'Angers, il se soigna lui-même avec son traitement. L'épreuve fut pénible, mais une fois de plus il s'en tira avec une hépatite très modérée : le taux des transaminases - résultat d'analyse qui traduit l'état du foie - ne dépassa pas 200. Or, en-dessous de 500, l'atteinte hépatique est considérée comme bénigne.

Mais une troisième expérience n'a plus l'aspect de nouvelle à sensation qu'avait la première : l'auto-intoxication de Genève n'aurait intéressé la grande presse qu'au cas où le Dr BASTIEN serait mort ! Et si les journalistes demandaient l'avis de sommités du monde médical, il est fort probable qu'ils étaient incités à une prudente réserve. Toujours est-il que cette dernière tentative, pourtant réussie, n'eut pas le retentissement espéré.

De nouvelles guérisons

Pourtant, quelques semaines plus tard, de nouvelles guérisons étaient obtenues avec le protocole Bastien, dans des circonstances particulièrement dramatiques : dans le Doubs, un enfant de 30 mois était mort après avoir mangé des champignons ramassés par son oncle. Celui-ci un jeune homme de 26 ans, désespéré d'avoir causé le décès de son neveu, voulut se suicider par le même moyen : il absorba volontairement cinq Amanites phalloïdes. Ayant avoué son geste le lendemain, alors qu'il était déjà en proie aux symptômes caractéristiques de l'intoxication phalloïdienne, il fut transporté au centre anti-poisons de Besançon où il reçut le traitement Bastien. Et il fut sauvé.

A Mulhouse, un autre suicidaire de 26 ans ayant absorbé plusieurs Amanites phalloïdes fut également guéri par le protocole Bastien. A Nancy, une famille de 4 personnes intoxiquées par la Phalloïde fut aisément tirée d'affaire par le même moyen. Résultat positif identique à Agen pour 4 personnes (en 2 cas).

Dans « The Lancet », les quatre médecins angevins écrivaient en conclusion : « Bien que l'efficacité de ce traitement reste largement basée sur des données empiriques, un emploi plus répandu pourrait permettre une confirmation statistique de sa valeur ».

Mais il faudrait pour cela que les spécialistes chargés de l'information des médecins de base, dans les publications professionnelles, cessent d'ignorer ou de démolir le traitement BASTIEN. Ne pourraient-ils pas écrire : « il y a aussi cette méthode : elle ne repose pas sur des bases scientifiques éprouvées mais elle semble donner des résultats. Elle ne fait courir aucun risque aux malades, elle est simple et peu coûteuse (1), alors vous pouvez toujours l'essayer si vous avez des intoxiqués en danger de mort... ».

Un professeur agrégé, chef de service du centre anti-poisons de l'hôpital Fernand Vidal à Paris, a prétendu que le traitement du Dr BASTIEN comportait un danger, celui de donner une confiance excessive dans les possibilités de guérison, ce qui amènerait un relâchement des efforts de prévention et une augmentation du nombre des intoxications. Un tel raisonne-

ment est pour le moins surprenant : est-ce que les promeneurs s'amuseraient à saisir une vipère sous prétexte qu'ils connaissent l'existence du sérum anti-venimeux ?

Certes, la vivacité du D^r BASTIEN lui inspire parfois des réactions qui choquent ses confrères et indisposent certains responsables de médias. Mais comment ne s'indignerait-il pas en constatant que des intoxiqués meurent sans que son traitement si simple ait été essayé ?...

Le Traitement Bastien

Voici le traitement du D^r BASTIEN, tel qu'il le décrit lui-même :

« En cas de troubles digestifs survenant plus de 6 heures après l'ingestion de champignons, il faut immédiatement :

- Faire une injection intraveineuse de un gramme de **Vitamine C** ;
- Faire absorber par la bouche deux gélules d'**Ercéfuryl 200** et deux comprimés d'**Abiocine**, en injectant du **Primpéran** en intraveineuses pour calmer les vomissements ;
- Se mettre en rapport avec le centre anti-poisons le plus proche.

« Si le malade refuse l'hospitalisation, ce traitement doit être poursuivi **trois fois par jour pendant deux jours** ».

L'admission dans un centre anti-poisons reste toujours souhaitable : on y pratiquera en plus la rééquilibration hydro-électrolytique destinée à compenser l'intense déshydratation qui est l'une des conséquences de l'intoxication phalloïdienne, et qui peut provoquer la mort dans les premières 48 h par insuffisance circulatoire ou rénale.

A propos de l'hépatite phalloïdienne qui est la cause de la plupart des décès, le D^r BASTIEN estime - empiriquement - que « le foie agit comme un barrage sur les toxines qui arrivent par le sang de la veine porte. Il ne les laisse pas transiter vers la veine cave mais essaie de les métaboliser et les refoule vers l'intestin par le cholédoque (circuit entéro-hépatique parfaitement démontré par FAUSER) ; à ce moment se déclenche l'alarme sous forme d'une violente gastro-entérite qui tente d'expulser les toxines ; mais celles-ci reviennent au foie et commencent sa destruction... c'est un peu comme un mur qui s'effrite sous l'assaut de vagues successives... ».

La désinfection intestinale - qui fut longtemps contestée sous prétexte que les toxines étaient passées dans le sang quand l'intoxication se déclarait - a pour but d'attaquer et de réduire les toxines à chacun de leurs passages successifs du cycle entéro-hépatique.

A titre préventif, en cas de doute

Nous rappellerons enfin que l'apparition très précoce des troubles, dans l'heure qui suit le repas par exemple, n'est pas une garantie absolue de l'absence d'intoxication phalloïdienne. Certains mycophages sont tellement inconscients qu'ils seraient très capables de manger à la fois des Amanites mortelles et des Entolomes livides, par exemple. Dans ce cas, le déclenchement presque immédiat de la gastro-entérite pourrait être faussement rassurant...

En cas de doute, notamment si vomissements et diarrhée apparaissent une dizaine d'heures après le repas bien qu'un lavage d'estomac (traitement classique de l'intoxication par l'Entolome livide) ait été effectué, il serait plus prudent de mettre en œuvre le traitement préconisé par le médecin de Remiremont.

Le protocole Bastien présente l'énorme avantage d'être absolument sans danger (tout le monde est d'accord là-dessus), et aussi simple que bon marché (2). Il pourrait donc être utilisé à titre préventif, dans les cas douteux. Ce devrait être une raison supplémentaire de le faire connaître.

(2) A titre indicatif, et bien que ce ne soit pas un élément déterminant quand la vie de quelqu'un est en jeu, signalons quand même que l'hémoperfusion sur colonne de charbon (l'un de moyens de lutte employés par les services spécialisés) coûte environ 5000 F par jour (selon le D^r BASTIEN) et comporte des risques pour le patient, de l'aveu même de l'un des détracteurs du médecin vosgien.